



Paris, le 6 novembre 2015

Communiqué de presse

La grande pauvreté est à nos portes

Le Secours Catholique vient de publier ce jeudi 5 novembre son rapport annuel.

Il est édifiant :

L'analyse qui s'appuie sur l'étude de 92 483 situations, donne des éléments fiables sur la grande pauvreté.

Cette grande pauvreté, est à notre porte, c'est notre voisin, parfois l'un des nôtres est concerné

En 2014, ce sont 2,1 millions de personnes qui ont un niveau de vie inférieure au seuil de pauvreté (le plus bas niveau situé par l'INSEE à 40% du niveau de vie médian des Français, soit un revenu de 667 € mensuels...). 18,1% des personnes rencontrées n'ont plus de revenus, parce que leur dossier est bloqué, parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits, parce qu'ils sont désocialisés, parce qu'ils sont découragés.

Que peuvent faire des familles avec si peu ? rien ou presque...

Ce rapport comme le bilan d'activités publié par le Secours Populaire français montre que la situation s'aggrave.

De plus en plus de personnes se trouvent dans une situation de ressources financières catastrophiques et structurellement appauvrissante.

Le CNAFAL salue les bénévoles des permanences qui aident les demandeurs à établir leur dossier d'accès aux droits, de surendettement, etc. C'est leur seul lien social une fois qu'ils ont « éclusé » les services sociaux...

Que peut faire une femme de 45 ans qui vit avec sa fille de 13 ans et ne dispose que d'un revenu égal à 660 € ?

« Ce rapport casse une idée fausse largement ancrée dans l'opinion selon laquelle les personnes inactives de moins de 60 ans se complaisent dans l'"assistanat". Nous constatons au contraire dans notre enquête que les personnes en précarité se battent pour s'en sortir. »

Evident, puisqu'ils sont au seuil de survie... ! Le CNAFAL effectue les mêmes constats dans ses permanences.

La pauvreté et la grande pauvreté sont désormais structurelles, voire héréditaires. C'est cela qui doit nous interroger ! Elles sont le pendant des grandes masses financières spéculatives, qui circulent sur l'ensemble des places boursières, grâce aux dividendes colossaux versés aux actionnaires.

Le CNAFAL, depuis 35 ans, se bat pour la mise en place d'un revenu social garanti, plus que jamais nécessaire. Il note que la Finlande vient de mettre en place une allocation universelle.

Il est nécessaire et indispensable d'obtenir des pouvoirs publics des mesures comme le relèvement des minimas sociaux au-dessus du seuil actuel de pauvreté.

La mobilisation des associations permet parfois des avancées, comme celle-ci : le gouvernement vient de retirer son projet de réduction de l'allocation d'adulte handicapé aux personnes disposant d'un livret de caisse d'épargne !

Jean-Marie Bonnemayre,
Président,
06 87 37 16 64.

Jean-François Chalot,
Secrétaire général,
07 89 05 54 64.



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net**